



LES ENJEUX DE LA DONNÉE ET DE LA CONFORMITÉ DOUANIÈRES : UNE NOUVELLE ÈRE EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE

Mardi 24 mars 2026 de 17h00 à 19h00 à PARIS

En présentiel, au CNB, 180 Bd Haussmann, 75008 Paris

**Organisée par la Commission Droit douanier, Taxes énergétiques et
environnementales de l'IACF**

Rediffusion organisée le 31 mars 2026 de 9h00 à 11h00

Les hausses significatives de droits de douane de certains pays, les mesures de sanctions, de restrictions et d'embargos, l'immixtion dans le commerce de réglementations contraignantes à des fins de développement durable où la donnée douanière est devenue cardinale, le tout dans un contexte d'échanges numérisés des données sont des illustrations de la nécessité d'une plus grande appréhension de la matière douanière et des risques y attachés. Pour les entreprises, connaître et gérer leurs données douanières est un pré-requis vers l'objectif de la conformité douanière, sans oublier quelques ajustements contractuels bienvenus dans un contexte géopolitique particulièrement évolutif.

Présidée par **Véronique LENOIR**, co-présidente de la Commission Droit douanier, Taxes énergétiques et environnementales, et animée par **Marc BROCARDI, Stéphane CHASSELOUP, Sophie DUMON-KAPPE, Fabien FOUCAULT et Stéphane LE ROY**, avocats membres de l'IACF, et **Denis REDON**, co-président de la Commission.

Validation de 2 heures au titre de la formation continue des avocats

TARIFS PRESENTIEL

Adhérent : 50.00 € TTC (41.67 € HT)

Non adhérent : 80.00 € TTC (66.67 € HT)

TARIFS REDIFFUSION

Adhérent : 85.00 € TTC (70.83 € HT)

Non adhérent : 140.00 € TTC (116.67 € HT)

Inscriptions sur www.iacf.fr avant le 20/03/2026
Nombre de places limité.

Contact : 01 42 60 10 18 ou contactiacf@iacf.fr

Conditions générales de vente sur le site.

PROGRAMME DU PRESENTIEL

16 h 30 Accueil des participants

17 h 00 Début de la conférence

Cette conférence sera organisée autour des trois thèmes suivants :

1. Etat des lieux en matière de données et de conformité douanières

Décryptage des réglementations et des risques douaniers

2. La gestion des données douanières

Présentation des données concernées et de l'évolution du paysage législatif européen

3. Une nécessaire évolution de la gestion du risque douanier

Pistes d'amélioration

Conclusion / Echanges

Nous serons ravis de vous accueillir pour pouvoir mieux échanger et répondre aux questions pendant la conférence ; pour ceux qui ne pourraient être présents, une rediffusion est toutefois prévue.

19H00 Cocktail

Objectifs de la formation : Actualiser vos connaissances sur l'actualité en matière de droit douanier, afin d'appuyer votre pratique professionnelle quotidienne.

Public : Avocats fiscalistes, conseils et fiscalistes en entreprise, adhérents et non-adhérents de l'IACF.

Prérequis : Avoir une bonne maîtrise en matière de Droit douanier.

Modalités techniques : Salle adaptée avec vidéo-projection et connexion wifi / Accéder à un ordinateur avec une connexion internet de qualité. Réception par email du lien permettant la connexion à la visioconférence grâce à votre email d'inscription

Modalités pédagogiques : Formation inter-entreprise. Essentiellement par présentations magistrales

Modalité d'évaluation : Evaluation du contenu et de la qualité de la formation en fin de séminaire.

Modalité de suivi : Une attestation de présence vous sera délivrée validant les heures de formation au titre de la formation continue des avocats. Votre attestation sera disponible sur votre compte d'inscription en ligne.

Prise en charge : Les heures de formation dispensées par l'IACF sont validantes au titre de la formation continue des avocats. En revanche, les formations de l'IACF ne peuvent pas être prises en charge par les fonds dits mutualisés dans le cadre de Qualiopi.